

16
17
18
JANVIER 2024

MANUEL DES

EXPOSANTS



POUR DÉCOUVRIR
POUR ÉCHANGER
POUR SE DIVERSIFIER
POUR RENTABILISER

38^e
ÉDITION

BIENVENUE À LA 38^E ÉDITION DU SALON DE L'AGRICULTURE

Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous retrouver les 16, 17 et 18 janvier prochains pour l'incontournable rendez-vous d'affaires qu'est le Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe.

Notre équipe est fière de s'unir à la vôtre pour offrir à tous nos visiteurs une expérience mémorable au cœur du domaine agricole. Pendant trois jours vous pourrez inspirer, réseauter et vous positionner comme chef de file devant des milliers de clients potentiels.

Le Salon de l'agriculture vous offre un terreau fertile où faire croître des liens de confiance propulsés par le contact humain. Il s'agit de plus d'une occasion unique de présenter vos produits et services et de lancer vos nouveautés.

Notre équipe souhaite vous accompagner dans cette aventure en mettant le présent manuel à votre disposition pour faciliter vos démarches en vue de votre présence à l'événement. Il recense de nombreuses informations pratiques qui vous permettront de bien planifier votre participation et votre rayonnement.

Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous pour cette 38^e édition!

L'équipe du Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

1. PORTRAIT GLOBAL DU SALON

- 6 Renseignements généraux
- 8 Kiosque
- 9 Normes et règlements du salon
- 11 Assurances et paiement

2. OUTILS DE PLANIFICATION

- 13 Dates limites et fournisseurs officiels
- 15 Services aux exposants
- 15 Billets d'admission
- 16 Accueil des exposants
- 16 Manutention – Entrée et sortie des exposants
- 17 Restauration
- 17 Hébergement
- 18 Stationnement et navettes

3. OUTILS DE VISIBILITÉ

- 20 Nouveautés à présenter
- 20 Recruteurs
- 21 Organiser un événement
- 21 Plan de visibilité
- 22 Conseils pour maximiser votre participation

16
17
18
JANVIER 2024

1

PORTRAIT GLOBAL DU SALON

Que vous en soyez à votre première ou votre dixième édition en tant qu'exposant, que vous cherchiez des idées pour vous renouveler ou que vous ayez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous répondre, toute l'équipe du Salon de l'agriculture est là pour vous.

Pour toutes vos questions : infosalon@goxpo.ca

PERSONNES-RESSOURCES PRINCIPALES

LOCATION DE KIOSQUE ET PARTENARIATS	Karine Vézina, 450 768-9941 infosalon@goxpo.ca
GESTION DE L'ÉVÉNEMENT	Lyne Pelletier, 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca
COMMUNICATIONS ET PARTENARIATS	Gabrielle Palardy, 450 768-9940 gpalardy@goxpo.ca
LOGISTIQUE	Émilie Madore, 450-768-9937 emadore@goxpo.ca
PROGRAMMATION, ÉVÉNEMENTS, BILLETTERIE ET GROUPES	*Janie Fontaine, 450 768-9927 jfontaine@goxpo.ca * À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin afortin@goxpo.ca

DATES DE L'ÉVÉNEMENT ET HEURES D'OUVERTURE AUX VISITEURS

Mardi, 16 janvier 2024 – 9 h à 17 h

Mercredi, 17 janvier 2024 – 9 h à 17 h

Jeudi, 18 janvier 2024 – 9 h à 16 h

HORAIRE DES EXPOSANTS

MONTAGE	PENDANT L'ÉVÉNEMENT	DÉMONTAGE
Selon l'horaire fourni par courriel autour de la première semaine de décembre.	Mardi 16 janvier – 6 h 30 à 18 h	Jeudi 18 janvier – 17 h à 21 h
	Mercredi 17 Janvier – 7 h 30 à 18 h	Vendredi 19 janvier – 7 h 30 à 12 h
	Jeudi 18 janvier – 7 h 30 à 16 h	

Notez que les pavillons d'Espace Saint-Hyacinthe sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 17 h pendant le montage de l'événement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresses importantes

ADRESSE DE LIVRAISON

Bureau du promoteur | Centre BMO
2730, avenue Beauparlant, St-Hyacinthe (Québec) J2S 4M8
Urgence : Lyne Pelletier - lpelletier@goxpo.ca – 450 768-9936

ADRESSE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS ET FACTURATION

GoXpo, créateur d'événements
2670, av. Beauparlant, St-Hyacinthe, Québec, J2S 4M8
infosalon@goxpo.ca - 450 771-1226

ADRESSE VISITEURS

Espace Saint-Hyacinthe
2710 et 2720, avenue Beauparlant, St-Hyacinthe (QC) J2S 4M8
Sortie 130 et 133 | Autoroute 20

4 pavillons d'exposition reliés par des passages intérieurs chauffés :
Centre BMO | Pavillon Jefe | Pavillon Sollio Agriculture | Pavillon Soleno

PLAN D'ACCÈS



Légende

- Espace Saint-Hyacinthe
2730 avenue Beauparlant
- Trajet suggéré
(pour accéder au site)
- Hôpital
- Hôtels
- Accès au stationnement
secondaire
- Navette

Stationnement secondaire
gratuit - Réseau Encans
Québec (5110 rue Martineau)
Un service continu de
navette vous transportera
au Salon entre 8 h et 18 h.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Plan de base du site

L'événement se tient à Espace Saint-Hyacinthe. Pour consulter le plan du site de base 2024, consultez le [Portail des exposants](#).

Plusieurs numéros et emplacements ont été révisés cette année pour des raisons logistiques. Le plan 2023 se trouve aussi sur le Portail.

Inclusions avec la location d'un emplacement

- Électricité (une prise 15 amp/120 v)
- Wi-fi disponible dans tous les pavillons (sans garantie)
- Passes exposants et visiteurs valides 3 jours. Le nombre de passes incluses varie selon la superficie du kiosque.

Les frais d'administration de 200 \$ facturés avec votre location incluent :

- Inscription et gestion du formulaire de réservation de kiosque
- Inscription à la liste des exposants dans le Guide officiel du Salon de l'agriculture publié dans *La Terre de chez nous*
- Inscription de l'entreprise sur la liste des exposants en ligne sur le site internet du Salon de l'agriculture
- Outils facilitateurs à votre participation (manuel des exposants, infolettres, portails des exposants, etc.)
- Tarifs préférentiels avec des fournisseurs de services qualifiés
- Manutention du matériel sur site par chariot élévateur (selon l'horaire fourni)
- Campagne médiatique massive
- Système de billetterie en ligne optimisé
- Code de réduction unique à votre entreprise pour inviter vos clients à l'événement

Notez que les frais d'administration ne sont pas remboursables.

Les exclusions : rideaux, tapis, ameublement et habillage de votre kiosque.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

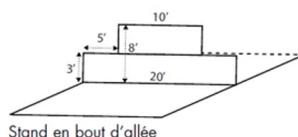
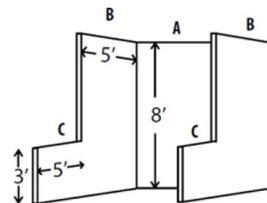
Kiosque

DROIT DE VUE DES KIOSQUES

Les 5 premiers pieds des **cloisons de côté ne doivent pas dépasser 3' de hauteur**.

Dimensions (voir diagramme)

- A. Cloison arrière : largeur 10', hauteur 8'*
- B. Cloison de côté (arrière) : largeur 5', hauteur 8'
- C. Cloison de côté (avant) : largeur 5', hauteur 3'



Il est dorénavant obligatoire de munir le fond de votre kiosque d'un mur (rideaux de masquage ou structure rigide de 8' de haut). Les frais liés à l'installation de ce mur sont à l'entière responsabilité de l'exposant. Il est possible d'en faire la commande auprès du fournisseur autorisé par le Salon.

ENSEIGNES, BANNIÈRES ET ANIMATION AU KIOSQUE

Les enseignes, les bannières et l'animation doivent être contenues dans le périmètre du kiosque. Aucun équipement ni animation ne doit excéder les limites du kiosque ni déranger les kiosques voisins. Aucune animation bruyante ne sera tolérée dans les pavillons d'exposition. Les allées doivent demeurer libres à la circulation des visiteurs.

Aucun accrochage au plafond, aux rampes ou aux murs ne sera accepté. L'affichage sur le mur mitoyen (supérieurs à 8 pi) est permis seulement sur le côté intérieur de votre kiosque et seulement à la condition que le côté visible chez votre voisin soit propre et esthétique, sans logo ou identification quelconque.

La hauteur des plafonds (maximum disponible) est de : Centre BMO : 35 pi

- Centre BMO : 35'
- Pavillon Jefe : 20'
- Pavillon Soleno : 20'
- Pavillon Sollio Agriculture : 35'

Voir les Règlements du formulaire de location d'emplacement sur le [Portail des exposants](#) pour plus de détails.

NORMES ET RÈGLEMENTS DU SALON

La largeur et la hauteur des portes de garage pour chaque pavillon est de :

- Centre BMO : L 25,1' x H 15,1'
- Pavillon Jefe : L 21,73' x H 16'
- Pavillon Soleno : L 16,7' x H 13,9'
- Pavillon Sollio Agriculture : L 25,1' x H 13,1'

ENTRETIEN MÉNAGER

Durant la journée, un entretien des allées publiques sera maintenu. Tous les soirs, un nettoyage complet des allées sera effectué par une firme professionnelle.

Le nettoyage de l'intérieur du kiosque est sous la responsabilité de l'exposant. Celui-ci doit déposer ses rebuts dans les poubelles chaque soir, à la fermeture. Le service de balayeuse sera offert de manière optionnelle par un fournisseur officiel (un bon de commande à remplir est nécessaire).

PERSONNEL REQUIS AU KIOSQUE

Les exposants doivent avoir au minimum une personne en service dans leur kiosque **en tout temps**. Quelqu'un doit être en poste au moins 15 minutes avant l'ouverture des portes aux visiteurs (8h45) et ce jusqu'à la fermeture de l'événement aux visiteurs. Il est strictement interdit de démonter votre kiosque avant la fermeture du Salon, soit le jeudi 18 janvier à 16h.

SOUS-LOCATION DES EMPLACEMENTS

Il est dorénavant possible de faire la sous-location de votre kiosque avec une tierce entreprise. Afin d'être équitable envers tous les exposants, un montant fixe de 400\$ additionnel vous sera facturé avec le tarif initial de votre location d'emplacement. Pour partager un kiosque vous devez obtenir préalablement l'autorisation écrite du Salon, laquelle sera à l'entière discrétion de celui-ci.

SOLLICITATION, MATÉRIEL PUBLICITAIRE ET CONCOURS

La distribution d'échantillons, de souvenirs, de matériel publicitaire ainsi que la sollicitation commerciale ne doivent se faire qu'à l'intérieur des limites du kiosque de l'exposant. Il est strictement interdit de distribuer du matériel publicitaire, que ce soit par les exposants ou tout individu ou organisme indépendant sans l'autorisation du Salon de l'agriculture, **sous peine d'amende**. L'interdiction de distribution s'étend aux stationnements du site ainsi qu'aux environs (ex: pare-brise des véhicules dans les stationnements et dans les rues avoisinantes), aux restaurants, allées, hall d'accueil et autres kiosques.

Pour plus de détails concernant la mise en place de concours, veuillez consulter les règlements du Salon de l'agriculture.

NORMES ET RÈGLEMENTS DU SALON

OFFRE DE NOURRITURE OU BREUVAGES AUX VISITEURS

Si un exposant désire offrir des breuvages et de la nourriture aux visiteurs, il doit obtenir l'autorisation du Salon au préalable et doit faire affaire avec le traiteur désigné par le promoteur. Il est possible, avec notre approbation, que l'exposant puisse offrir des produits en format dégustation (contenants de format 2 oz maximum) **excluant** les boissons alcoolisées sans avoir à demander d'autorisation, mais doit s'assurer de la propreté des lieux (ceci s'applique aussi au maïs soufflé). Notez que la distribution d'échantillons alimentaires contenant des allergènes tels que des arachides ou des noix est **strictement interdite**.

Ayant un permis de réunion de la RACJ, notre organisation est responsable de régir l'alcool sur le site. Il est interdit d'apporter vos propres boissons alcoolisées à l'intérieur de nos pavillons.

RÈGLEMENTS CNESST

Le Salon s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur de la CNESST et insiste pour que ses exposants et leurs équipes de travail se conforment à cette loi.

Les exposants sont responsables de prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des visiteurs du Salon, de leurs propres opérateurs et du personnel de l'exposition pendant l'événement et lors du montage et démontage.

Ceci inclut sans se limiter à:

- Tout travailleur œuvrant à plus de 3 m de hauteur doit être protégé contre une chute via notamment un harnais de sécurité et des équipements adéquats;
- Les systèmes de transmission à courroie, à chaîne ou par entraînement doivent être couverts;
- Les équipements coupants doivent être munis de boucliers de sécurité ou d'autres dispositifs de sécurité;
- Les réservoirs à essence des équipements doivent être vides, les bouchons attachés avec du ruban gommé et les batteries débranchées;
- Aucun kiosque, ni aucun matériel ne devra cacher les déclencheurs d'alarmes, les chambres électriques, les panneaux de signalisation et les sorties d'urgence.

Vous pouvez consulter la direction de l'événement pour obtenir des précisions ou des explications sur les exigences. Le non-respect de ces lois peut entraîner l'expulsion des exposants fautifs du site de l'événement.

Sécurité

Le Salon retiendra les services d'une firme de sécurité et verra à prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des biens des exposants. Cependant, le Salon n'assumera pas la responsabilité de dommages, pertes ou vols.

NORMES ET RÈGLEMENTS DU SALON

Assurances et paiement

Chaque exposant doit se munir d'une police d'assurance responsabilité civile d'une valeur minimale de 2 000 000 \$ qui couvre la période de montage, de démontage et de l'événement. Le Salon ne sera pas tenu responsable des blessures aux individus, des pertes ou dommages causés aux produits, kiosques, outillage ou détérioration par le feu, l'eau, les accidents, le vol ou autres causes occasionnées durant leur séjour dans l'édifice ou ses dépendances. L'exposant est également responsable de ses produits et équipements dès le montage de son emplacement jusqu'à son départ du site via son assurance de biens. L'exposant devra fournir obligatoirement une preuve d'assurance d'ici le vendredi 24 novembre 2023 à comptabilite@goxpo.ca.

ACQUITTEMENT DES COMPTES

Les exposants doivent respecter les modalités de paiement indiquées sur le contrat qu'ils ont signé. **Les exposants ne sont admis sur le site d'exposition que s'ils ont déjà acquitté les sommes dues au Salon.**

DROIT DE PREMIER REFUS POUR LA PROCHAINE ÉDITION

Votre présence à la 38e édition du Salon de l'agriculture vous donne un droit de premier refus sur votre emplacement pour la 39e édition, en 2025.

En plus de ce droit, vous pourrez profiter du tarif early bird si vous confirmez votre présence pour la 39e édition en 2025 d'ici le 18 janvier 2024. Vous aurez ensuite jusqu'au 26 février 2024 pour renoncer au tarif early bird, en conservant tout de même votre droit de premier refus pour l'édition de 2025.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

L'exposant est tenu de remettre son espace dans le même état qu'il l'a reçu.

Il est maintenant **OBLIGATOIRE d'utiliser le ruban collant 2 faces pour les tapis, de marque « Echo Tape »**. Celui-ci est disponible à l'accueil des exposants (entrée du Centre BMO), au coût de 20\$/unité. Dans le cas où nos équipes devraient nettoyer l'emplacement loué et effectuer un dégommeage, ces frais seront à la charge de l'exposant.

Pour les exposants de machinerie lourde, nous demandons de placer un morceau de tapis sous les roues des véhicules et d'enlever la neige ou la boue avant d'entrer sur le site d'exposition. Un polythène ou l'équivalent devra recouvrir le plancher sous les véhicules ou tout équipement motorisé utilisant des lubrifiants.

2

OUTILS DE PLANIFICATION

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

Utilisez cette liste de contrôle tel un guide, pour connaître la date limite des tarifs préférentiels offerts par certains fournisseurs pour les réservations des différents services. En les commandant à l'avance, vous économiserez sur le montant total de vos réservations.

DATE LIMITE	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
18 octobre	Remise du formulaire de location d'emplacement	Promoteur Karine Vézina 450 768-9941 infosalon@goxpo.ca	.
1 décembre	Nouveautés – remise des textes et photos	Promoteur Gabrielle Palardy 450 768-9940 gpalardy@goxpo.ca	
25 novembre	Organisation d'événement (privé ou public) ou de conférences	Promoteur *Janie Fontaine 450 768-9927 jfontaine@goxpo.ca * À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin afortin@goxpo.ca	
25 novembre	Recruteur	Promoteur Gabrielle Palardy 450 768-9940 gpalardy@goxpo.ca	Les offres d'emploi pourront être acheminés jusqu'à une semaine avant l'événement.
10 décembre	Publicité dans le Guide officiel publié par <i>La Terre de chez nous</i>	La Terre de chez nous, Département de la publicité 450 679-8483 pub@laterre.ca	Un représentant de La Terre de chez-nous vous contactera pour connaître votre intérêt.

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

DATE LIMITE	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
23 décembre - Tarif préférentiel	Clés-en-main, accessoires et ameublement	DEE Élizabeth Dumont 514-232-8984 elizabeth.dumont@dee-expo.com	
23 décembre - Tarif préférentiel	Service de balayeuse	DEE Élizabeth Dumont 514-232-8984 elizabeth.dumont@dee-expo.com	
23 décembre - Tarif préférentiel	Audiovisuel et enseignes suspendues	Son-Arts Productions Jean-François Laroche 450-773-0280 jf@son-arts.com	
23 décembre	Internet avec fil	Bell Canada tradeshows@bell.ca	Pour un besoin supplémentaire au WiFi disponible gratuitement (sans garantie)
23 décembre	Livraison de boites à lunch	Promoteur *Janie Fontaine 450 768-9927 jfontaine@goxpo.ca * À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin afortin@goxpo.ca	
5 janvier - Tarif préférentiel	Électricité	Électro Performance 450-447-4721 electro@electroperf.com	Pour un besoin supplémentaire à la prise 15 amp / 120 volts fournie avec votre emplacement
5 janvier	Lavage d'équipement	Promoteur Émilie Madore 450-768-9937 emadore@goxpo.ca	La date de lavage sera déterminée selon votre horaire d'entrée fournie par le promoteur.
10 janvier	Billet exposant supplémentaire et code de réduction personnalisé	Promoteur *Janie Fontaine 450 768-9927 jfontaine@goxpo.ca * À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin afortin@goxpo.ca	

Tous les bons de commandes vous seront disponibles d'ici le mois d'octobre sur le [Portail des exposants](#).

SERVICES AUX EXPOSANTS

Billets d'admission

Afin de différencier adéquatement le nombre de visiteurs du nombre d'exposants, nous procédons à une gestion différente des billets d'admission. Chaque emplacement inclut dorénavant des billets exposants et des billets visiteurs, tous valides pour les trois jours de l'événement. Le nombre de billets offerts gratuitement est affiché sur la facture de l'exposant.

BILLETS VISITEURS

- **Prévente (jusqu'au 12 janvier 2024)**
 - 13 ans et + : 19,55 \$ (Tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit
- **Prix régulier (à compter du 13 janvier 2024)**
 - 13 ans et + : 23,00 \$ (Tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit

BILLETS EXPOSANTS

Le nombre de billets exposants inclus est déterminé par la superficie louée. Ces billets seront envoyés par courriel en format PDF début décembre au contact signataire. Si vous avez besoin de billets supplémentaires, vous devrez remplir le bon de commande associé sur le portail des exposants.

BILLETS VISITEURS PAR CODE DE RÉDUCTION UNIQUE

Les billets visiteurs inclus avec la location d'un emplacement seront accessibles via un code de réduction personnalisé à chaque exposant. Pour avoir accès à ces billets visiteurs, le code de réduction doit être utilisé sur la billetterie en ligne uniquement. Ce code est inscrit à votre contrat et il vous sera envoyé lors de l'envoi des billets EXPOSANTS et de l'horaire d'entrée avec une procédure d'utilisation.

Si vous désirez un code de réduction personnalisé, des frais de gestion de 150,00 \$ seront facturés. Pour ce faire, vous devrez remplir le bon de commande attitré, disponible sur le portail des exposants.

Pour tous les billets supplémentaires (exposants ou visiteurs), non-inclus au contrat, voici les tarifs préférentiels qui seront facturés à de votre entreprise après l'événement selon le nombre de billets supplémentaires utilisés :

- 1 à 20 billets : 18,40 \$
- 21 à 100 billets : 16,10 \$
- 101 à 500 billets 13,50 \$
- 501 à 1000 billets 11,20 \$
- 1001 à 2000 billets 9,75 \$

Tous les billets sont valides les 3 jours d'événement et peuvent être scannés une seule fois par jour.

**Taxes et frais de service inclus*

QUESTIONS ?

Janie Fontaine, 450 768-9927

jfontaine@goxpo.ca

* À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin

afortin@goxpo.ca



SERVICES AUX EXPOSANTS

Accueil des exposants

L'accueil des exposants est l'endroit pour obtenir une assistance rapide du promoteur ou d'un fournisseur officiel.

Lieu : Hall d'entrée du Centre BMO

HORAIRE D'OUVERTURE		
Entrée des exposants	Jeudi 11 janvier Vendredi 12 janvier Lundi 15 janvier	8 h à 17 h
Durant l'événement	Mardi 16 janvier Mercredi 17 janvier Jeudi 18 janvier	7h00 à 17h

Manutention – Entrée et sortie des exposants

ENTRÉE DES EXPOSANTS

Un horaire d'entrée des exposants sera élaboré par l'équipe du Salon de l'agriculture tenant compte d'une multitude d'enjeux. **Cet horaire personnalisé vous sera envoyé par courriel à la première semaine de décembre.**

Pour veiller à ce que le déroulement soit fluide et que le service de manutention soit sans faille, **veuillez respecter cet horaire et coordonner vos transports en fonction de celui-ci.**

Pour les exposants ayant besoin d'un service de manutention par chariot élévateur, l'exposition d'équipements lourds ou installation d'enseigne suspendue, vous serez contactés dès novembre par un membre de notre équipe pour obtenir plus de détails.

SORTIE DES EXPOSANTS

Le Salon de l'agriculture fermera ses portes aux visiteurs le jeudi 18 janvier à **16h**.

Par respect pour les visiteurs présents, il est strictement interdit de débiter le démontage avant la fermeture des portes.

Horaire de démontage et sortie :

- Jeudi 18 janvier de 17 h 00 à 21 h
- Vendredi 19 janvier de 7 h 30 à 12 h

Il est fortement recommandé que les exposants sécurisent, au début du démontage, les articles de valeur qui se transportent facilement et qu'ils assurent eux-mêmes la surveillance de leur kiosque.

Il n'y aura aucun service de chariot élévateur après 12h le vendredi 19 janvier 2024.

L'exposant s'engage notamment à se conformer à toutes les directives données par le Salon relativement à la remise en état des lieux, et plus particulièrement **à quitter le site d'exposition au plus tard à 12 h, le vendredi 19 janvier 2024.**

Chaque kiosque doit être remis dans le même état où il a été prêté par le Salon avant son arrivée, ce qui veut dire qu'il doit être libéré de déchets et autres matériaux lors du démontage. Advenant le cas où le personnel du Salon doit déployer des efforts supplémentaires pour nettoyer votre espace locatif, des frais de 125\$/h vous seront facturés pour couvrir ces opérations.

Tout exposant qui n'aura pas quitté les lieux dans les délais prescrits, **se verra facturer une pénalité de 1 000\$ plus taxes/jour de retard.** De plus, dans le cas où un exposant n'aurait pas récupéré tout son matériel (incluant le kiosque) **avant 12 h, le 19 janvier 2024, le matériel restant sera confié à un transporteur et l'exposant devra le récupérer à ses frais.**

Restauration

Pendant l'événement, chaque pavillon d'exposition est doté d'un point de restauration ouvert selon les heures d'ouverture du site.

Services traiteurs & bar

De plus amples détails vous seront confirmés par Infolettre incessamment. Veuillez adresser toutes vos questions à lpelletier@goxpo.ca.

Hébergement

Nous avons réservé des blocs de chambres à des tarifs avantageux pour nos exposants chez nos partenaires hôteliers! Au téléphone, mentionnez la promotion « **Salon de l'agriculture** » ou utilisez le lien de réservation ci-bas (s'il y a lieu).

Premier arrivé, premier servi !

Sheraton Saint-Hyacinthe

1315, rue Daniel-Johnson O.
Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4

450 250-5555



Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe

250, rue Daniel - Johnson O,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 7K7

450 774-4418



Holiday Inn Express & suites Saint-Hyacinthe

1500, rue Daniel - Johnson E,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 8W5

450 251-1111



Vous pouvez aussi consulter le site du Bureau d'information touristique de Saint-Hyacinthe au www.tourismesainthyacinthe.qc.ca pour d'autres options.

Stationnement et navettes

Un stationnement gratuit est disponible directement sur le **site de l'événement**. Les places sont limitées. **PREMIER ARRIVÉ, PREMIER PLACÉ**. Le covoiturage est fortement encouragé.

Un **service de navettes** sera offert entre les trois hôtels partenaires et le site de l'événement du **Salon de l'agriculture** (Espace Saint-Hyacinthe) entre **7h et 18h** pour les exposants et les visiteurs qui utilisent l'hébergement à ces endroits.

Toutes les informations au sujet des stationnements alternatifs vous seront communiquées prochainement.

3

OUTILS DE VISIBILITÉ

Le Salon de l'agriculture est une opportunité en or de faire valoir votre entreprise aux yeux des producteurs du Québec.

Ce sont des centaines d'exposants qui tenteront d'attirer le regard. Il vous faut donc être prêts pour vous démarquer.

Dans le but de vous aider dans votre quête de visibilité, nous vous proposons de vous accompagner dans votre stratégie de communication grâce à une vaste gamme d'outils promotionnels.

Nous avons réuni de nombreux trucs et astuces qui vous aideront à promouvoir votre participation et à générer un maximum de bénéfices!

CONSEIL POUR MAXIMISER VOTRE PARTICIPATION

Nouveautés à présenter

La majorité des visiteurs viennent principalement au Salon de l'agriculture pour voir les nouveautés disponibles dans le monde agricole. Bonifiez votre visibilité et captez l'attention des producteurs avec des outils promotionnels.

Le forfait *Nouveauté à présenter* inclut :

- Présence dans l'onglet NOUVEAUTÉS sur le site Internet de l'événement
- Présentation du nouveau produit dans le guide officiel de l'événement
- Identification de votre kiosque sur le plan
- Publication sur les réseaux sociaux (en groupe)
- Identification par une pastille NOUVEAUTÉ devant votre kiosque sur place

Conditions d'inscription :

- La nouveauté doit être un produit ou un service.
- Le produit ou service proposé doit être sur le marché depuis maximum 12 mois.
- Une seule nouveauté par exposant.
- L'entreprise doit s'assurer d'avoir une photo de haute qualité pour illustrer sa nouveauté. Seuls les textes avec photo reçus au 1er décembre seront publiés.

Coût : 225\$ +tx

Après avoir manifesté votre intérêt dans le Formulaire de location d'emplacement, un représentant de **La Terre de chez nous vous contactera** pour vous indiquer les procédures et les normes graphiques à respecter. **Date limite pour s'inscrire : Vendredi 11 novembre 2022**

Recruteurs

75% des visiteurs sont des spécialistes dans le domaine agricole et plus de 400 étudiants de la relève agricole visitent le Salon de l'agriculture. Démarquez-vous comme un employeur de choix durant l'événement pour trouver les talents que vous recherchez! Affichage de postes de l'onglet ZONE AGRI-EMPLOIS sur le site Internet de l'événement

Vous bénéficierez de :

- L'envoi d'une infolettre à des milliers de visiteurs potentiels
- Être vu par plus de 12 500 abonnés avec diverses publications sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) incluant un lien de redirection vers la Zone agri-emplois du site Internet du Salon de l'agriculture
- Être promu auprès des visiteurs et des étudiants et identification sur le plan de site
- L'affichage de vos offres d'emplois sur la Zone agri-emplois du site Internet du Salon de l'agriculture
- Visite de notre équipe marketing à votre kiosque afin de promouvoir votre recrutement sur nos réseaux sociaux lors du Salon de l'agriculture

Coût : 100\$ +tx / entreprise

QUESTIONS ?

Gabrielle Palardy, 450 768-9940

gpalardy@goxpo.ca



CONSEIL POUR MAXIMISER VOTRE PARTICIPATION

Organiser un événement

Profitez du Salon de l'agriculture comme fenêtre pour créer des connexions humaines à votre image grâce à un événement!

Vous aimeriez participer à la programmation en offrant une conférence, un atelier, une clinique ou intervenir dans un panel de discussion sur un sujet donné? Des salles privées sont disponibles, de même que des espaces publics dans le pavillon JEFO et dans le Centre BMO pour de courtes conférences.

Vous voulez organiser un 5 à 7 ? Plusieurs offres sont offertes à même le Salon de l'agriculture.

QUESTIONS ?

* Janie Fontaine, 450 768-9927

jfontaine@goxpo.ca

* À compter du lundi 27 novembre : Arianne Fortin

afortin@goxpo.ca

Plan de visibilité – Partenaires

Vous souhaitez associer votre entreprise à un événement à forte notoriété? Notre équipe se fera un plaisir de mettre en valeur votre organisation par le biais de visibilités créatives à la hauteur de vos attentes. Une multitude de possibilités s'offrent à vous.

QUESTIONS ?

Karine Vézina, 450 762-9941

infosalon@goxpo.ca

CONSEIL POUR MAXIMISER VOTRE PARTICIPATION

À faire dès maintenant...

- Remplissez votre formulaire de location d'emplacement.

À partir d'octobre...

- Complétez vos bons de commande.
- Réservez votre hébergement et profitez du tarif préférentiel.
- Abonnez-vous à nos médias sociaux!
-  [Pour ne rien manquer!](#)
-  [Pour des images exclusives!](#)
-  [Pour les dernières nouvelles du monde agricole!](#)

À partir de novembre ...

- Surveillez votre boîte courriel! Vous recevrez l'infolettre destinée exclusivement aux exposants.
- Visualisez le look que vous voulez donner à votre kiosque et déterminez la liste du matériel nécessaire!

En décembre ...

- Après avoir reçu votre horaire d'entrée, planifiez vos transports et formez vos employés.
- Invitez vos clients au Salon grâce au code de réduction de votre entreprise!
- Ajoutez le visuel du Salon de l'agriculture à la page d'accueil de votre site web.

En janvier...

- Annoncez votre présence à l'événement sur les médias sociaux en nous identifiant.
- Assurez-vous que votre équipe est bien informée sur l'événement et rappelez à vos clients et prospects de venir vous rencontrer!



Présenté par
Financement agricole
Canada



**TOUTE L'ÉQUIPE
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE 38^E
ÉDITION!**

**16
17
18** **JANVIER 2024**

**38^e
ÉDITION**

